

NOVEMBRE 2024

BULLETIN D'INFORMATIONS



LES ATELIERS "POUR BIEN VIEILLIR BRETAGNE"

L'espace France Services d'Évran a été retenu pour mettre en place des ateliers gratuits, dédiés aux seniors, dans le cadre du programme Pour Bien Vieillir Bretagne, organisés par les caisses de retraite.

2 thématiques auront lieu à Évran :

- Atelier "Bienvenue à la retraite", animé par Brain Up
- Atelier "Activité physique adaptée", animé par Saparman

Ouverts à tous, y compris aux usagers qui n'habitent pas Évran.

Bienvenue à la retraite

Démarche de prévention et d'accompagnement afin de mieux appréhender le passage à la retraite.

Plusieurs thèmes abordés : loisirs, finances, vie sociale, prendre soin de soi et des autres, etc.

Pour qui ? pré-retraités (2 ans avant) et nouveaux retraités (2 ans après)

Quand ? lundi 4, mardis 5 et 12 novembre 2024 de 09:30 à 16:30

Où ? salle d'honneur de la mairie

Comment ? en s'inscrivant auprès de l'association Brain Up au 09 72 52 27 01

Activité physique adaptée

Montrer l'intérêt du mouvement pour conserver son autonomie le plus longtemps possible. Travail de l'équilibre en prévention des risques de chute.

Pour qui ? pré-retraités et retraités

Quand ?

- conférence le lundi 6 janvier de 11:00 à 12:30
- 12 séances : tous les lundis du 13 janvier au 5 mai (hors vacances scolaires) de 11:00 à 12:00

Où ?

- conférence : salle d'honneur de la mairie
- séances : salle Jean de Beaumanoir

Comment ?

- Inscription lors de la conférence ou auprès de l'association Saparman au 06 38 77 12 22

APPEL À BÉNÉVOLES POUR REMETTRE EN ÉTAT UN CHEMIN PIÉTON !

Nous invitons tous les habitants d'Évran à participer à la remise en état du chemin piéton reliant La Lande du Tournay aux Rompays.

Que vous soyez équipés ou non, votre aide sera précieuse pour défricher, couper les broussailles et entretenir ce passage.

Rendez-vous à La Lande du Tournay les samedis 9 et 16 novembre de 14:00 à 17:00, pour prêter main-forte à cette initiative collective. Une collation sera offerte à la fin de chaque journée pour partager un moment convivial.

Nous comptons sur vous pour redonner vie à ce chemin !



Photo : Chantier participatif de La Ville Thual - sept. 2021

Avec mes collègues conseillers communautaires de Dinan Agglomération, nous avons voté un nouveau schéma de collecte des déchets au terme de deux années de réflexions, d'élaboration de scénarii et d'échanges. La refonte de cette politique a pour objectif de définir une organisation plus adaptée aux enjeux de transition écologique de notre territoire et de maîtrise des coûts de collecte et de traitement. Le scénario adopté vise ainsi à inciter à un changement de comportement des habitants vers plus de réduction et de tri des déchets.

Qu'est-ce qui va changer à Évran ?

À partir du 27 janvier 2025, la collecte des ordures ménagères se fera une fois tous les 15 jours au lieu d'une fois par semaine.

Nous sommes nombreux à trier nos déchets depuis plusieurs années : compostage des restes de cuisine, dépôt des emballages ménagers journaux et verres dans les colonnes de tri sélectif ou le carton dans les bennes dédiées. Nombreux aussi à être attentifs à acheter moins de produits sur-emballés. Nombreux donc à n'avoir que 2 ou 3 petits sacs d'ordures ménagères à déposer dans notre container individuel chaque semaine. Grâce à nos changements de pratiques, le volume d'ordures ménagères par habitant est passé de 234 kg en 2018 à 214 kilos en 2022 et il peut encore diminuer davantage (moyenne bretonne : 196 kg).

En 2024, le nombre de colonnes de tri sélectif a été augmenté par Dinan Agglomération.

La mairie d'Évran a demandé à augmenter le nombre de colonnes de tri afin que ce soit plus pratique pour les habitants. C'est aussi plus simple avec aujourd'hui **une seule colonne pour les emballages et les papiers** et une colonne pour le verre.

Le compostage des biodéchets.

Depuis le 1er janvier 2024, conformément à la loi, le tri des biodéchets concerne tous les citoyens : professionnels et particuliers. Cela signifie que **les déchets alimentaires tels que les pelures de légumes ou les restes de repas ne doivent plus être déposés dans les bacs à ordures ménagères**. C'est déjà le cas pour la cuisine scolaire et celle de l'EHPAD dans lesquelles les restes sont collectés par quelques agents pour nourrir leurs volailles ou leurs chiens (en plus d'une vigilance constante pour réduire le gaspillage alimentaire). Si vous avez un jardin, Dinan Agglomération vous propose gratuitement des composteurs. Si vous n'avez pas la place de mettre un composteur (habitat collectif par exemple), vous pouvez demander à installer une aire de compostage partagé près de chez vous (pour connaître les modalités et conditions, se rapprocher des services de Dinan agglomération)

Plus il y a de déchets, plus cela coûte.

Quand on parle déchets, on pense collecte, c'est-à-dire le ramassage des ordures ménagères, du tri sélectif et les bennes dans les déchetteries. Tout ça ce n'est que 50% du sujet. Tous nos déchets sont ensuite traités, c'est-à-dire éliminés. Chacun d'eux a une filière d'élimination ou de valorisation spécifique. Pour ce qui est des ordures ménagères, ils sont brûlés (le site de Taden produit ainsi de l'électricité), certains sont revalorisés en matériaux pour faire des routes, d'autres sont compostés et réutilisés pour le maraîchage ou triés et recyclés. Une toute partie est enfouie, faute d'avoir trouvé, pour l'instant, une autre solution.

Patrice Gautier, Maire d'Évran (avec des extraits empruntés à Arnaud Lécuyer, Président de Dinan Agglomération).

VÉGÉTALISATION DE LA COUR DE L'ÉCOLE JULES VERNE

Ces travaux ont pour objectif :

- une meilleure **adaptation du site aux changements climatiques** (rafraîchissement de la cour et des classes, meilleure gestion de l'eau de pluie)
- la **création d'un espace de nature et de jeu** pour les enfants, pour un meilleur bien-être des enfants

Ils consistent en la création de plusieurs espaces végétalisés d'une surface globale de 170 m² : plantation de 3 arbres + arbustes dans des espaces paillés de copeaux de bois, pour limiter l'évaporation (et donc les arrosages) et favoriser la bonne santé du sol.

La cour de l'école sera également agrandie sur sa partie nord pour profiter de l'ombrage des arbres existants.

Les travaux seront réalisés par le service technique de la commune.

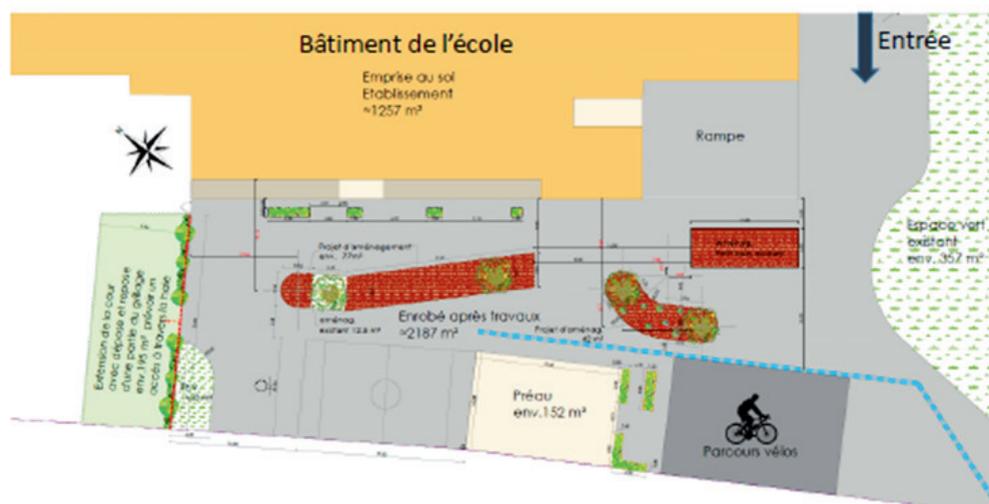
Vacances de la Toussaint :

- Découpe et évacuation de l'enrobé
- Préparation sols
- Engazonnement ou copeaux bois

Vacances d'hiver :

- partie Nord : clôture à déplacer vers chaufferie
- Plantations

Travaux réalisés par le service technique



MISE EN PLACE D'AMÉNAGEMENTS TEST POUR LA SÉCURISATION ROUTIÈRE

Pour améliorer la circulation routière et piétonne, la municipalité a sollicité l'Agence Départementale d'Aide aux Collectivités (ADAC) afin de proposer des aménagements simples. En juillet, deux études ont été présentées aux riverains de la rue du Souvenir et du village de Bétineuc lors de réunions publiques.

Pour évaluer l'impact et l'efficacité de ces aménagements, une phase de test avec des installations provisoires a été décidée. Ces tests, réalisés par le service technique communal, seront déployés en deux phases en raison des coûts élevés et de la logistique nécessaire :

Rue du Souvenir

- Test mis en place en novembre jusqu'au 15/02/2025
- 2 relevés de vitesse en décembre et janvier
- Si le test est concluant, mise en place définitive en 2025

Village de Bétineuc

- Installation d'une passerelle piétonne franchissant le Guinefort fin octobre.
- Test des aménagements visant à réduire la vitesse au cours de l'hiver 2025 jusqu'au 30/06/2025
- 2 relevés de vitesse en mai et juin 2025
- Si le test est concluant, mise en place définitive à partir de septembre 2025.

Les riverains seront informés des dates des travaux. Les aménagements test incluront des marquages de stationnement, chicanes et panneaux de signalisation. Après évaluation, des aménagements définitifs seront envisagés. Le plan est consultable en mairie sur rendez-vous.

La saison des plantations démarre. « A la sainte Catherine tout prend racine »

Privilégiez la plantation d'arbres jeunes à racines nues ; ces plants sains et très vigoureux n'ont pas eu à subir plusieurs années en pot et leur croissance sera très rapide. Ils seront aussi très robustes. La commune a fait ce choix lors des plantations des nouveaux espaces végétalisés de la place du marché. Plantés il y a moins de deux ans, les jeunes chênes ont déjà multiplié leur taille par 2.

DEVENEZ BÉNÉVOLE LORS DE LA PROCHAINE COLLECTE BANQUE ALIMENTAIRE

Nous avons besoin de bénévoles pour participer à la collecte de la Banque Alimentaire qui aura lieu les 22, 23 et 24 novembre au Carrefour Contact.

Votre engagement d'une durée de 2h peut faire une grande différence pour les personnes dans le besoin.

Vous pouvez vous inscrire en contactant la mairie (de préférence par mail à accueil@evran.bzh), nous vous communiquerons ensuite les créneaux disponibles.



2 OU 3 HEURES PEUVENT FAIRE LA DIFFÉRENCE



ON A BESOIN DE VOUS

DIMANCHE 8 DECEMBRE 2024 DE 11H A 19H

MARCHÉ DE Noël

EVLAN

entrée libre

Restauration sur place

+40 exposants

Spécialités culinaires et artisanat local
Créateurs locaux
Chants de Noël
Animations pour les enfants

informations:
acape.association@gmail.com
06.70.66.69.57

organisé par l'ACAPE et le Comité des fêtes d'Évran

L'AGENDA DU MOIS

- lundi 04 novembre** : P'tit Café des Aidants, de 14:30 à 16:30, salle du Verger, Saint-Solen (Lanvallay)
- jeudi 07 novembre** : Atelier d'écriture, de 14:00 à 17:00, bibliothèque
- samedi 09 novembre** : Chantier participatif, de 14:00 à 17:00, La Lande du Tournay
- lundi 11 novembre** : Commémoration, FNACA, monument aux morts de Saint-Judoce
- samedi 16 novembre** : Chantier participatif, de 14:00 à 17:00, La Lande du Tournay
- vendredi 22 et samedi 23 novembre** : Festival des Arts Sonnés, salle Jean de Beaumanoir
- vendredi 22, samedi 23 et dimanche 24 novembre** : Collecte de la Banque Alimentaire, Carrefour Contact
- mercredi 27 novembre** : Conseil municipal, à 19:30, salle d'honneur de la mairie

Coordonnées mairie

12 rue de la mairie, 22630 Évran

02 96 27 40 33

accueil@evran.bzh

www.evran.bzh



EVLAN, commune de Bretagne

Horaires mairie

Lundi : 09:00 - 12:30 et 14:30 - 17:00

Mardi : 09:00 - 12:30

Mercredi : 09:00 - 12:30 et 14:30 - 17:00

Jeudi : 09:00 - 12:30 et 14:30 - 17:00

Vendredi : 09:00 - 12:30

Uniquement le 2ème samedi du mois : 10:00 - 12:00

